



DÉPARTEMENT de la MOSELLE
ARRONDISSEMENT de METZ
CANTON du PAYS MESSIN
COMMUNE de VANY

Nombre de membres dont le Conseil Municipal
doit être composé : 11
Nombre de Conseillers en exercice : 8
Nombre de Conseillers qui assistent à la séance : 8

Date de convocation du Conseil le 22 octobre 2022

Séance du jeudi 3 novembre 2022 à la Mairie de Vany

Sous la présidence de Monsieur Vincent DIEUDONNÉ, Maire de Vany

Etaient présents Mmes et MM. les Conseillers Municipaux :

M. Vincent DIEUDONNÉ
Mme Clarisse BUHLER
M. Mathieu COTTEL
Mme Marie-Claire DELLINGER

Mme Béatrice LOUIS
Mme Catherine MAHUT
Mme Marie-Laurence RAWUNG
Mme Christine DESGORCES

Secrétaire de séance : Madame Christine DESGORCES

Ouverture de la séance à 20 heures.

Monsieur Le Maire soumet à l'approbation du Conseil Municipal le Procès-Verbal de la séance du 15 septembre 2022. Le Procès-Verbal est adopté à l'unanimité et signé.

DCM N°32/2022 : Demande de subvention auprès du Département dans le cadre de micro-projet pour la préservation d'arbres remarquables

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°33/2022 : Demande de subvention au titre de la DETR à la Préfecture de la Moselle pour la rénovation de l'éclairage public (modification du plan prévisionnel de financement)

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°34/2022 : Demande de subvention au titre du fonds de concours à l'Eurométropole de Metz pour la rénovation de l'éclairage public

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°35/2022 : Modification du choix de l'entreprise pour la réalisation des travaux de sécurisation de la RD69c

Délibération rejetée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°36/2022 : Décision modificative de crédit n°1/2022

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°37/2022 : Contrat d'assurance - Groupama

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°38/2022 : Contrat d'assurance – Gras Savoye Berger Simon

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°39/2022 : Subvention – Vivre à Vany

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°40/2022 : Action sociale à destination des aînés du village

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°41/2022 : Adoption du nouveau périmètre délimité aux abords de la Croix de Louve dans le cadre de la réglementation du PLUi

Délibération adoptée à 5 voix POUR et 3 voix CONTRE

DCM N°42/2022 : Convention avec l'Eurométropole de Metz concernant les points de collecte textile, linge de maison et chaussures (TLC)

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

DCM N°43/2022 : Approbation du rapport de la CLECT

Délibération adoptée à l'unanimité des 8 voix

La séance est levée à 21h20.

Le Maire,
Monsieur Vincent DIEUDONNÉ

